

AR PREFECTURE

016-211601687-20171117-20171107D

Regu le 23/11/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil dix sept

Le 17 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2017

PRESENTS : MMES LEVIN – MOUNIER - SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER-DESCOMBES -

BOIVENT – CABROLIÉ - DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE

– SAVIN - SUTRE

EXCUSÉES : MMES GAILHOUSTET - MALLAH

POUVOIRS : Aucun

Mme LEVIN a été nommée secrétaire de séance

2017-11-07 D

Objet : Approbation et signature de la convention entre la commune et le SIVOS portant sur le transport scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Jauldes agit en tant qu'autorité organisatrice de second rang en matière de transport scolaire à destination des écoles de Jauldes et de Coulgens.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que par la délibération 2016-12-05D la commune de Jauldes a confié au SIVOS les prestations de transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 et qu'il convient d'en prolonger les effets au regard des imprécisions quant aux modalités d'accompagnement qui pourraient être mises en place par la Région Nouvelle Aquitaine.

Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention et propose de renouveler la convention de prestations de service sur la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fait à Jauldes, le 17 novembre 2017

Le Maire

Eric SAVIN

